AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-9-79167553

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.7?

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
60 F.

N° 29 - 11 septembre 1979

OLIVIER

Mouche de l'olive ou DACUS -

Les captures de Dacus ont débuté il y a une dizaine de jours dans un certain nombre de situations. Les conditions climatiques n'ont pas été jusqu'alors favorables à l'activité du ravageur : les piqûres sont en nombre assez faible.

La surveillance doit être cependant accrue, en particulier dans les olivettes irriguées et en cas de précipitations orageuses répétées.

Le repérage du seuil d'infestation (5 % d'olives de table piquées) permet de déterminer la date opportune du traitement. Le seuil de 2 % peut être retenu pour les olives de confiserie.

Si une intervention s'avère nécessaire les produits à utiliser seront choisis entre les spécialités à base de diméthoate, de fenthion, de formothion, ou de phosphamidon (délai d'emploi 21 jours avant le premier ramassage des olives).

ARBRES FRUITIERS

CERATITE ou Mouche méditerranéenne -

De très rares dégâts ont été constatés jusqu'à ce jour. Les risques augmentent cependant avec la fin de récolte des pêches et l'installation possible du ravageur sur les poires et les pommes.

L'application d'un traitement 7 jours avant la récolte, à l'aide de diméthoate, ou de dichloréthane, ou 15 jours avant récolte avec fenthion, permettra d'assurer la protection (les doses à adopter sont précisées par les fabricants).

MALADIES de CONSERVATION -

Bien que les risques soient là encore limités l'application d'un traitement fongicide au plus tard 7 jours avant récolte, à l'aide de bénomyl, ou carbendazime, ou méthyl-thiophanate, peut être envisagée en particulier dans les vergers de pommiers plantés en altitude.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU -

Une forte recrudescence de ce ravageur se manifeste actuellement et exige une nouvelle intervention insecticide.

NOCTUELLES et PUCERONS sur CHOUX -

La présence des noctuelles est fréquente. L'adjonction d'un mouillant est recommandée aux produits insecticides suivants : acéphate, bromophos méthyl, méthomyl, diméthoate, malathion, parathion.

Si les pucerons cendrés sont présents, utiliser un produit ayant une action aphicide : pyrimicarbe, phosalone.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

Tirage du 11 septembre 1979
1300 exemplaires
N° d'inscription P.P. 531 A.D.

P336

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D

Communiqué concernant

l'ABONNEMENT A

"PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES"

Le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous a valu jusqu'à ce jour, de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture, un certain nombre de documents phytosanitaires, et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma-Défense des cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, nous avons toutefois décidé que tous les abonnés aux Avertissements bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement à Phytoma, nouvelle formule, est fixé pour 1980 à 85,00 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979, vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45,00 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur de 60,00 F. vous sera encore consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation, elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'avertissements agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes.

Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association RURALIA qui l'édite est une association à but non lucratif) , c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

N.B. - a) Les abonnements à Phytoma seront souscrits au moyen d'un formulaire spécial qu'il conviendra de retourner directement à l'éditeur. Ce formulaire vous sera adressé prochainement.

b) Les tarifs d'abonnement à la Station d'Avertissements Agricoles seront précisés en fin d'année.